

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1889 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 1889

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
25 novembre 1966

Numéro JO  
n° 1 du 01/01/1967

Date du numéro  
1 janvier 1967

### TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2° classe Osman Idle, matricule 2518, de la Compagnie de Milice à Damerdjog, est licencié par mesure disciplinaire à compter du 19 novembre 1966. L'intéressé, qui totalise 5 ans 9 mois 12 jours de services effectifs à la Milice de la CFS. étant licencié disciplinairement, ne peut prétendre à aucune indemnité. Les droits à solde et vivres de l'intéressé seront liquidés par les soins de la 4° Compagnie de Milice à Damerdjog. Le milicien de 2e classe Osman Idle sera rayé des contrôles de la Milice le 19 novembre 1966. Il recevra le certificat de libération.